

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
— Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires;  
A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 8, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1<sup>er</sup> juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 55 minut. soir, Omnibus.  
4 — 30 — — Express.  
3 — 47 — — matin, Express-Poste.  
9 — 4 — — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat. Express.  
11 — 49 — — matin, Omnibus.  
6 — 23 — — soir, Omnibus.  
9 — 28 — — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 2 minut. matin, March.-Mixte.  
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50  
L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

REVUE POLITIQUE.

Dans la séance de la chambre des communes de mardi, sir Charles Wood a présenté l'exposé de l'Inde; il a constaté dans les finances de l'empire indien un déficit de 7 millions de liv. st. (175 millions de francs, qu'il propose de demander à l'emprunt.

M. Labouchère, qui a été successivement professeur à l'Université d'Oxford, lord de l'amirauté, président du board of trade, et enfin secrétaire des colonies, dans le dernier ministère Palmerston, vient d'être élevé par la reine à la pairie.

Une correspondance de Malte annonce que, d'après des avis parvenus de Melbourne jusqu'à la date du 1<sup>er</sup> juin, des troubles sérieux y avaient éclaté par suite du refus qu'avaient fait les mineurs chinois de payer l'impôt de résidence, qui est de 4 liv. st. par an. Un grand nombre d'entre eux avaient été arrêtés, et il existait une très-vive agitation.

Nous annonçons mardi, d'après les journaux anglais, que le gouvernement des Etats-Unis avait résolu d'accepter les déclarations du congrès de Paris relatives au droit maritime. Ces mêmes journaux anglais publient aujourd'hui un *erratum* qui change du blanc au noir la résolution des Etats-Unis. Au lieu de *résolu*, il faut lire *refusé*.

Ainsi les Etats-Unis persistent à se réserver le droit d'armer des corsaires, en cas de guerre maritime, à moins que les puissances maritimes ne renoncent au droit de capturer les bâtiments de commerce ennemis.

Par billet autographe du 28 juillet, l'empereur d'Autriche a ordonné la réduction de l'armée. Les cinquièmes bataillons et les bataillons de dépôt seront licenciés.

On parlait à Vienne de la démission de M. de Back, ministre de l'intérieur.

La motion de lord Elcho vient de subir un nouvel ajournement par suite du deuil ou la mort de lord

Minto plonge la famille de lord J. Russel. La présentation de la motion est ajournée à lundi. M. Kinglake a proposé un amendement ainsi conçu :

« Nous félicitons Sa Majesté de la fin de la guerre sanglante qui naguère désolait le nord de l'Italie. Nous remercions humblement Sa Majesté d'avoir employé ses plus ardents efforts à empêcher l'explosion de la guerre, et d'avoir fermement maintenu la neutralité de cet empire.

» Nous exprimons aussi à Sa Majesté la satisfaction avec laquelle la chambre a appris que la guerre n'a point abouti à l'agrandissement territorial d'aucune des grandes puissances de l'Europe, nous déclarons que le plus sincère espoir de la Chambre est que les préliminaires récemment signés à Villafranca, seront suivis d'une paix durable et du prompt rappel des troupes étrangères hors des Etats indépendants de l'Italie. Enfin, nous exprimons à Sa Majesté le plaisir avec lequel cette chambre a été informée que Sa Majesté ne s'est pas engagée jusqu'ici à participer à aucune conférence relative aux stipulations dernièrement faites à Villafranca par deux des puissances belligérantes. »

L'Indépendance de Turin annonce que les 1,722 communes de Toscane ont voté l'annexion au Piémont, à l'exception d'une seule, celle de Reggollo, ce vote est indépendant de celui de l'assemblée spéciale qui doit se réunir pour émettre le vœu définitif.

Le gouvernement autrichien vient de révoquer les mesures restrictives prises pendant l'état de guerre à l'égard du commerce et de la navigation avec la France. La seule interdiction qui subsiste est relative à l'exportation des chevaux et des mulets.

Le numéro du *Courrier des Alpes*, du 2 août, a été saisi sur ces deux premiers articles, relatifs aux affaires de Savoie. Un tirage extraordinaire de ce journal nous parvient avec trois colonnes en blanc.

Le gouvernement espagnol vient d'accorder la concession d'un télégraphe électrique sous-marin entre la Péninsule et la Havane, par Cadix, les Canaries, les îles du cap Vert, la Guyane, la Trinité

et les petites Antilles jusqu'à Puerto-Rico et Cuba. — Auguste Vitu. (Le Pays.)

Nous trouvons dans une lettre de Milan, du 30 juillet, les détails suivants : Le colonel de Castellana, aide-de-camp de S. Ex. le maréchal Vaillant, commandant en chef l'armée d'Italie, était arrivé à l'état major-général après avoir rempli sa mission qui lui avait été confiée de se rendre à Turin, à Suze, à Saint-Jean de Maurienne et à Gènes, afin de prendre les dispositions nécessaires pour pourvoir à la rentrée des troupes. M. de Castellana était accompagné d'un sous-intendant de première classe. Tous les services ont été parfaitement assurés, et les différents corps ont effectué leur marche de la manière la plus régulière, conformément à l'ordre général et sans que jamais rien n'ait manqué aux troupes.

Notre position avancée aujourd'hui est à Brescia. Les blessés qui se trouvaient à Castiglione ont tous été évacués sur cette dernière ville, dont l'état sanitaire est excellent. Les hôpitaux de Brescia ne tarderont pas eux-mêmes à être entièrement évacués sur Milan; parmi les officiers qui y sont encore se trouve le général Dieu dont la santé a éprouvé une amélioration sensible.

Le cinquième corps, auquel sont ajoutées des troupes prises dans les trois autres corps prolongera son séjour en Italie jusqu'au 15 octobre prochain. On ne connaît pas encore sa destination, mais, jusqu'ici, on sait qu'il aura son quartier général à Milan, et que parmi les points qu'il occupera se trouvent Brescia, Bergame et Crémone, ville située sur le Pô et sur la frontière du duché de Parme.

Les dernières nouvelles de la Vénétie ont appris que l'état de siège avait été levé le 17 juillet à Vérone et à Mantoue, le 18 à Venise et sur tout le littoral.

On attendait, le 30, à Milan, le roi Victor-Emmanuel, mais son voyage venait d'être provisoirement ajourné. On avait préparé pour le soir l'illumination de la cathédrale jusqu'au sommet de la grande aiguille, ce qui ne s'est encore fait qu'une seule fois et pour l'entrée de l'empereur Napoléon I<sup>er</sup>, en 1805. On a laissé tous les préparatifs. Ils serviront

FEUILLETON

LES ENFANTS DE LA NEIGE

SECONDE PARTIE.

(Suite.)

Dans tout le paquet M. Lenoir prit une seule lettre, et quoique le choix semblât concorder avec la lecture qui l'avait si fort impressionné, sa main s'était raffermie, le pli creusé au-dessus du sourcil et au coin des lèvres avait disparu; ce fut avec un calme parfait qu'il fit sauter l'enveloppe.

— J'avais le doute, voici la preuve, murmura-t-il.

Or, cette lettre lui annonçait la déconfiture d'une société financière dans laquelle il était engagé de manière à ne pouvoir encore mesurer la portée de ses engagements.

M. Lenoir était un de ceux que les hommes lancés dans les hautes régions des affaires, appellent un homme fort. Il possédait l'art suprême de toujours maîtriser ses sensations même en face de lui-même.

Pendant que la réflexion fouillait sur toutes ses faces le chapitre des conséquences, un frolement soyeux et un

bruissement de pas effleurant le sol, se produisirent tout près de l'homme d'affaires.

— Je vous y prends, Monsieur, vous faites encore du jardin une succursale de votre cabinet!

La voix fraîche et harmonieuse qui jetait ce reproche à l'homme de finance était celle de M<sup>lle</sup> de Rouvière.

— C'est vrai, ma chère Adrienne, répliqua gaiement M. Lenoir en faisant décrire à son siège un demi-tour qui le mit en face de sa pupille.

— Voyez donc le beau soleil et les richesses de la verdure, ce matin; votre bureau improvisé gêne mon plaisir, il tache la pelouse et jure avec l'endroit. Il fait si beau et si bon au milieu de ces fleurs et de ces arbres.

— J'ai tort, mon enfant, mais je vais vous prouver que je ne suis pas indigne de votre pardon. Asseyez-vous.

M. Lenoir avança une chaise à la jeune fille.  
— Nous allons voir cela, dit Adrienne en jouant la gravité.

— C'est tout vu, j'ai la certitude de vous plaire.

— Vous êtes bien hardi, savez-vous? Voyons.

— Si je vous parlais de la soirée que je donne.

— C'est un joli sujet, mais je le sais à fond, puisque j'en ai fait le programme: bal, concert, ambigu, j'ai arrêté tous les détails, vous voyez que vous ne m'apprenez rien, et il me faut une surprise!

— Attendez donc. Si vous savez si bien l'effet, vous

n'êtes pas fixée sur la cause.

— Elle se devine; vous avez l'habitude de donner une soirée d'été.

— Ce n'est pas cela.

— Qu'est-ce donc?

— C'est pour vous, et pour vous seule que j'ouvre lundi ma maison.

— Une énigme à présent! fit Adrienne d'un petit air de provocation.

— Non, l'occasion d'une question qui vous touche directement. Venez, nous allons causer de cela en parcourant le jardin.

M. Lenoir se leva et, prenant le bras d'Adrienne, il s'engagea dans la première allée qui s'offrit à lui.

— Vous savez que j'aime à aller au fait en tout, dit-il, après quelques instants de silence.

— C'est pour cela que vous me faites attendre si longtemps, répliqua Adrienne en souriant.

— Continuez, taquine, mais j'ai ma revanche prête. Avez-vous pensé quelquefois au moment plus ou moins prochain où la jeune fille deviendrait femme?

Adrienne ne répondit pas, mais du coin de l'œil son tuteur surprit la nuance pourpre qui illumina son teint.

M. Lenoir poursuivit.

— Votre silence me prouve que vous avez songé à ce que je vous ai dit depuis quelques semaines. Eh bien, de l'idée j'ai passé au projet, du projet à son accomplis-

plus tard, car ces grandes fêtes de Milan ne sont qu'ajournées. Tout indique qu'elles seront splendides. — A. Renauld. (Le Pays.)

#### DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Marseille, le 4 août. — D'après les nouvelles d'Alexandrie en date du 26 juillet, apportées par le vapeur anglais *Neepaul*, l'escadre anglaise forte de 5 vaisseaux, d'une frégate et d'une corvette, était arrivée le 23 devant Alexandrie où elle devait séjourner quelque temps. Le bruit était répandu à Alexandrie qu'une autre division anglaise allait arriver.

Les nouvelles de Bombay du 15 juillet confirment la révolte du 5<sup>e</sup> régiment; une partie des troupes licenciées se livraient à la maraude et à l'assassinat sur les grandes routes.

Le maréchal Canrobert est parti cette nuit pour Paris; il a été l'objet d'une ovation populaire à son arrivée à Marseille. — Havas.

#### FAITS DIVERS.

La *Gazette du Tessin* dit que l'on parle des négociations entre les compagnies de Lyon et d'Orléans et les gouvernements de France et de Suisse pour perforer le Simplon de manière à ouvrir, par le moyen d'un tunnel, une route directe entre la France et la Haute-Italie. On prétend que les travaux offriront moins de difficultés que ceux du Mont-Cenis et qu'ils pourront être achevés dans peu d'années.

Le roi Victor-Emmanuel n'ira pas à Milan avant que les questions pendantes aient été résolues et que la paix ne soit un fait accompli.

— Le *Messenger de la Côte-d'Or* communique les détails suivant sur l'accident arrivé à la gare de Daray. L'accident serait arrivé par suite d'oubli ou de négligence de la part de l'un des employés de cette gare, le disque qui couvre les trains en stationnement n'avait pas été tourné en rouge derrière un train spécial de troupes, arrêté à quelque distance en deça du trottoir pour échange de machines.

« Un deuxième train spécial, ajoute le *Messenger*, était parti de Dijon, 37 minutes après le premier; le mécanicien du deuxième arrivait en vue du disque qu'il trouvait ouvert, croyant la voie libre et n'ayant donné que l'impulsion nécessaire pour ne s'arrêter qu'à l'extrémité du trottoir de Darcey, du côté de Paris, il ne s'est aperçu de la présence du premier train en deça de la gare que lorsqu'il n'était plus temps d'éviter l'accident. Les trois dernières voitures du premier train ont été brisées. La dernière était un frein dans lequel il n'y avait pas de troupes, le conducteur venait d'en descendre; la 2<sup>e</sup> contenait des troupes et la 3<sup>e</sup> était la voiture des officiers.

« Un officier payeur et une cantinière ont été tués sur le coup. (Cette jeune femme avait été décorée sur le champ de bataille dans la guerre qui vient de se terminer). On a ramené à l'hôpital de Dijon 29 blessés, parmi lesquels quatre officiers, dont deux très grièvement et dont l'état est inquiétant; un sous-chef de musique; deux musiciens; vingt-un soldats; une cantinière, tous appartenant au 49<sup>e</sup> de

ligne. Cinq soldats ont des fractures aux jambes, pour aucun d'eux, l'amputation n'a été jugée nécessaire. Une vingtaine d'hommes ayant des contusions sans gravité, ont continué leur route par le même train, ou par le train 30, partant de Dijon à 6 heures 20 minutes du matin.

« Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que l'état des blessés qui ont été transportés à l'hospice est aussi satisfaisant qu'il était permis de l'espérer. Le jeune sous-lieutenant dont les blessures présentaient le plus de gravité, et qui un moment a inspiré les plus vives inquiétudes, semble être hors de danger. Il n'a été fait encore aucune amputation, et tout fait espérer qu'on n'y sera pas obligé. »

— Le feu a éclaté, dans la nuit du 2 août, au bureau de police, dans l'hôtel-de-ville de Hambourg, et on n'a pu s'en rendre maître qu'après deux heures d'efforts. Un grand nombre de papiers ont été détruits.

— Les nouvelles de Canton racontent que le corps du mandarin Yeh était arrivé dans cette ville le 14 mai. Au moment où ses restes furent débarqués, ils furent placés dans un temple du faubourg de l'Est où ils restèrent, sans qu'on y touchât jusqu'au matin du 27 mai. Alors, avec l'aide de quelques soldats du génie et d'un détachement de la police anglaise, ce cercueil fut ouvert.

Le corps fut trouvé en parfait état de conservation, bien que l'odeur qui s'en dégageait n'eût rien d'agréable. Il était dans un cercueil de plomb qui était renfermé dans une enveloppe de zinc et celle-ci était contenue dans une forte caisse en bois de teck. Le cercueil chinois qui avait été préparé pour recevoir le corps avait des dimensions prodigieuses, sept pieds de longueur, quatre pieds de large, et était profond de deux pieds et artistiquement décoré.

Le corps fut revêtu d'un uniforme complet, sans omettre son chapeau et ses bottes; il fut alors placé dans le cercueil chinois avec six ou huit matelas couverts de soie et très-riches et une provision de divers objets à l'usage du défunt. Le couvercle fut fixé et le tout est maintenant confié à la garde de ses domestiques, en attendant une occasion pour le transporter dans le nord. De nombreux officiers chinois ont montré beaucoup de respect et de regrets pour le défunt. Le plus grand ordre n'a cessé de régner et on n'a fait aucune objection à la présence des étrangers.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Nous apprenons à l'instant que deux enfants de Saumur, M. Bonnet aîné et M. Rapart, viennent d'être décorés, en récompense de leurs actes de bravoure et d'intelligence dans la campagne d'Italie.

La cour d'assises de Maine-et-Loire (3<sup>e</sup> trimestre 1859) sera présidée par M. Grimault, conseiller à la cour impériale.

Dans la liste des jurés, nous n'en trouvons que deux appartenant à notre arrondissement. Ce sont MM. Chemineau, J.-Jacques, propriétaire à la

Salle-de-Vihiers, et Pichon, Louis, fils, propriétaire à Saint-Lambert-des-Levés.

#### Suite des souscriptions en faveur de l'armée d'Italie.

COMMUNES.	LINGE.		ARGENT.	
	K.	G.	FR.	C.
Vihiers (2 <sup>e</sup> souscript.) divers hab.	»	»	244	95
Turquant, id.	103	750	12	45
Vaudelnay (2 <sup>e</sup> souscript.), id.	49	»	17	55
S <sup>t</sup> Georges-le-Tourel, id.	212	500	24	75
Courchamps, id.	58	»	48	60
Montsoreau, id.	127	»	»	»
Cerqueux, id.	31	»	»	»
Ambillou, id.	121	»	14	05
Total. . . . .	702	250	362	35

Des correspondances de mairies sont quelquefois expédiées, en l'absence des maires, par les adjoints, sans que le contre-seing porte, comme l'exigent les règlements sur les franchises, la formule spéciale: *Le maire par intérim*. Ces dépêches sont taxées à la poste. L'unité de contre-seing est un principe essentiel, et du moment où le maire, seul autorisé à contresigner par l'ordonnance du 17 novembre 1844, est remplacé par un adjoint, il faut que l'agent des postes sache que ce dernier remplit un intérim.

Les adjoints doivent donc, lorsqu'ils expédient la correspondance de service pour le maire absent ou empêché, contre-signer ainsi les bandes: *Le maire par intérim*.

La série des distributions de prix s'est ouverte jeudi dans le pensionnat de Nantilly. Un grand concours de parents et de personnes notables s'étaient empressés de témoigner à M. Coulon de leur sympathie pour cet établissement si habilement, si religieusement dirigé.

Deux élèves ont lu successivement une composition littéraire; toutes deux nous ont paru remarquables par une rédaction pure et facile, et surtout par des appréciations qui dénotent incontestablement une étude sérieuse et une connaissance profonde de l'histoire.

Après eux, M. Coulon a pris la parole. Comme toujours, son allocution a été vibrante et sympathique. Les conseils qu'il a donnés à ses chers élèves, on sentait qu'il les puisait dans son cœur et dans sa foi religieuse. Cette courte allocution, écrite avec autant d'élégance de style que de noblesse de pensée, démontre avec quel soin, dans cet établissement, on s'attache à développer l'intelligence et à former le cœur des enfants.

Les élèves ont par intervalle chanté avec goût plusieurs jolis airs, et alternativement des amateurs et artistes distingués ont exécuté de brillants morceaux de musique.

Voici les noms des lauréats:

PRIX D'HONNEUR. — Maxime Piéron.

Instruction religieuse. — Maxime Piéron, Louis Vinsonneau.

1<sup>re</sup> CLASSE. — 1<sup>re</sup> DIVISION. — Excellence. — Louis Vinsonneau, Maxime Piéron.

Analyse grammaticale et logique. — Maxime Piéron, Louis Vinsonneau.

sement; il ne manque plus que votre volonté.

Adrienne confuse et préoccupée s'obstinait à fixer le gazon.

— Tenez, il est inutile d'user de tant de circonlocutions, car vous voyez aussi bien que moi où je vais.

— Dites toujours, fit Adrienne émue et à demi-voix.

— Parmi les personnes qui viennent ici, je parle des jeunes gens, n'en trouvez-vous aucun qui ne mérite mieux que de l'indifférence?

— Je ne dis pas non. Mais...

— Laissez-moi vous aider, continua le tuteur. Que pensez-vous de M. Villars?

— Prétentieux et fat, une gravure de modes, cerveau sans cervelle, poitrine sans cœur.

— Fort bien. Mais M. de Chantelot?

— Lourd, sans esprit, sans tournure, un âne chargé de reliques, c'est-à-dire, non, d'un sac d'écus.

— Au moins vous ne reprocherez pas cela à M. Duhamel?

— C'est bien pis, je n'aime pas les casse-cou. M. Duhamel est bien plus un jockey qu'un homme; il me produit l'effet d'un papillon en bottes à l'écurière.

— Méchante! s'ils vous entendaient.

— Je ne médis pas, je juge; c'est vous qui m'y obligez.

— Pourtant, chacun de ces messieurs m'a fait demander votre main.

— Tant pis, ils en seront pour leur requête, fit Adrienne d'un air résolu en rejetant en arrière sa tête mutine.

— C'est formel, ou je ne m'y connais pas. Je n'ose vraiment plus porter personne sur ma liste, quand je vois comme vous vous entendez en portraits.

— Il y a donc encore quelqu'un? demanda la jeune fille, mais cette demande fut faite d'une voix moins assurée.

— Dame! qu'en pensez-vous?

— Que voulez-vous que je pense? répliqua Adrienne en faisant un temps d'arrêt au bord d'un massif où elle cueillit, par contenance, une branche d'arbre de Judée, chargée de ses clochettes roses.

— Oh! ce quelqu'un a si peu de chances.

— Il faut savoir!

— Il n'a ni les toilettes de M. Villars, ni les équipages de M. Duhamel, il a encore moins l'opulence de M. Chantelot.

— Vous connaissez pourtant mes idées à cet égard, mon cher tuteur, objecta Adrienne en égrenant quelques-unes des fleurs de la branche qu'elle tournait dans ses doigts; il n'y a que trois choses qui me déplaisent: c'est la prétention, la fatuité et la sottise.

— J'avoue que mon quatrième candidat n'est ni prétentieux, ni fat; quant à être sot, je suis sûr que vous ne le jugez pas ainsi. Il est instruit sans que la solidité de

son savoir nuise aux agréments de sa personne.

— Vous ne l'avez pas encore nommé?

— A quoi bon! c'est un pauvre gentilhomme ruiné.

— Ah! des folies chez un homme si parfait? fit Adrienne d'un ton légèrement railleur.

— On appelle généralement cela ainsi, quelle que soit la cause de la ruine.

— Généralement, c'est possible. Mais comment l'appellez-vous?

— Je suis dans les affaires et enclin, par conséquent, à ne pas donner tout-à-fait tort à l'opinion.

— Voyons si je serai de votre avis.

— Ah! mon Dieu! c'est tout simple, il a abandonné un fort bel héritage à une sœur dont le mari avait imprudemment préparé la ruine.

— C'est une noble folie, savez-vous?

— Noble ou non, la chose est la même.

— Oh! que vous êtes donc chiffe, mon cher tuteur!

— Les chiffres gouvernent le monde, Adrienne! administration, industrie, agriculture, chiffe! guerre, chiffe! plaisirs, besoins, présent, avenir, considération, discrédit, chiffe partout! chiffe toujours!

Adrienne sourit.

— Vous généralisez le mot de Crillon, dit-elle, et moi je le restreins. Je le puis d'autant mieux que je ne suis pas précisément sans ressources.

— Je crois bien! deux millions au moins. Mais, rai-

*Syntaxe et langue française.* — Maxime Piéron, Louis Vinsonneau.

*Géographie.* — Louis Vinsonneau, Edouard Common.

*Histoire.* — Louis Vinsonneau, Florent Rebeilleau.

*Calcul et Géométrie usuelle.* — Louis Vinsonneau, Auguste Joussetin.

*Tenue des livres.* — Auguste Joussetin, Maxime Piéron.

*Physique et Histoire naturelle.* — Louis Vinsonneau, Maxime Piéron.

*Narration littéraire.* — Maxime Piéron, Louis Vinsonneau.

*Travail général, Leçons et Devoirs.* — Maxime Piéron, Louis Vinsonneau, Auguste Joussetin.

*2<sup>e</sup> Division. — Excellence.* — Vincent Mahou, Alexis Poitvin.

*Analyse grammaticale.* — H. Moriceau, Jules Ballu.

*Orthographe.* — Joseph Daveau, Adrien Milon, Vincent Mahou.

*Grammaire française.* — Henri Moriceau, Paul Borien.

*Géographie.* — Philippe-Auguste Girault, Eug. Cotelle.

*Histoire.* — Eug. Cotelle, Philippe-Auguste Girault, Paul Borien.

*Calcul et Toisé.* — Théod. Dupont, Alex. Poitvin.

*Rédactions.* — Philippe-Auguste Girault, Eug. Cotelle.

*Travail général, Leçons et Devoirs.* — Alex. Poitvin, Vincent Mahou.

*3<sup>e</sup> Division. — Excellence.* — Désiré Daveau, Charles Bonnin.

*Analyse grammaticale.* — D. Daveau, Ch. Bonnin.

*Orthographe.* — D. Daveau, Fernand Boutard.

*Géographie.* — D. Daveau, Ch. Bonnin.

*Histoire.* — D. Daveau, Ch. Bonnin.

*Calcul.* — Lucien Rousseau, D. Daveau.

*Rédactions.* — Fernand Boutard, Ch. Bonnin.

*Travail général, Leçons et Devoirs.* — Ch. Bonnin, D. Daveau.

**COURS SPÉCIAUX. 1<sup>re</sup> Division. — Latin.** — Edouard Common.

*2<sup>e</sup> Division. — Version.* — P. Laporte.

*Thème.* — P. Tribert.

*ÉCRITURE. — 1<sup>re</sup> Division.* Louis Foulard.

*2<sup>e</sup> Division.* — J. Daveau, Vincent Mahou.

*3<sup>e</sup> Division.* — D. Daveau.

*DESSIN. — 1<sup>re</sup> Division.* — Louis Vinsonneau, Aug. Joussetin.

*2<sup>e</sup> Division.* — Louis Foulard, Eug. Gendron, H. Hermentot.

*ARPENTAGE. — 1<sup>re</sup> Division.* — Louis Vinsonneau, Aug. Joussetin.

*2<sup>e</sup> Division.* — Alex. Poitvin, Lucien Rousseau.

*PLANS ET LAVIS. — 1<sup>re</sup> Division.* — Louis Vinsonneau, Aug. Joussetin.

*2<sup>e</sup> Division.* — Eugène Gendron, Louis Foulard, H. Hermentot.

*MUSIQUE VOCALE. — 1<sup>re</sup> Division.* — M. Piéron, Ed. Common, Ferdinand Auvé.

*2<sup>e</sup> Division.* — Ch. Bonnin, Ch. Megnen, Louis Dubois, Louis Carichou.

*3<sup>e</sup> Division.* — P. Laporte, Jules Travaillat.

**MUSIQUE RELIGIEUSE.** — Ed. Common, Ch. Bonnin.

**CLASSE ÉLÉMENTAIRE. — Première division.**

— Remy Mondain, 8; Paul Laporte, 5; Louis Dubois, 3; Paul Tribert, 3; Alcibiade Luard, 4; Henri Common, 1; Louis Carichou, 1.

*Deuxième division.* — Emile Lannay, 5; Henri Péan, 3; Jules Travaillat, 6; Sébastien Mollay, 3; Léon Septier, 3; Joseph Laporte, 3; Arthur Boucher, 2; Adrien Girard, 2.

*Troisième division.* — Auguste Colombel, 5; Jules Jeunette, 6; Emile Dupay, 2; Emile Schmidt, 3; Charles Megnen, 3; Julien Bougreau, 1; Emile Chevalier, 4.

**QUATRIÈME CLASSE.** — Adolphe Perronnet, 3; Jean Briloin, 4; Henri Sechet, 2; Michel Deronet, 1; Achille Girard, 5; Ludovic Girard, 2; Louis Cholet, 3; Henri Chevreau, 2; Honoré Gaignon, 1; Auguste Hysse, 1; Augustin Juteault, 1.

La rentrée des classes est fixée au lundi 3 octobre. Des cours seront ouverts pendant les vacances, du 5 septembre au 26 du même mois.

#### LES ENVIRONS DE SAUMUR.

Dans l'*Echo saumurois* du 5 juillet, nous avons mentionné les monuments construits par les anciens Gaulois, aux environs de Saumur, et nous avons marqué le séjour que les Romains y ont fait dans les premiers siècles de l'ère chrétienne.

Le christianisme ayant peu à peu remplacé le culte des idoles, on commença à bâtir des églises. D'après Bodin, on peut faire remonter au *v<sup>e</sup>* ou au *vi<sup>e</sup>* siècle la construction primitive de l'église Notre-Dame-de-Nantilly, quoique celle qui existe aujourd'hui soit plus moderne.

Dans ces premiers siècles, le temple romain que l'on voyait au sommet de la colline de Gennes fut transformé en une gracieuse église chrétienne, sous le vocable de saint Eusèbe.

Il paraît que le roi Dagobert bâtit une église à Cunault vers l'an 632; mais celle que l'on y voit maintenant a été reconstruite depuis cette époque.

L'ancienne église de Chenetutte, détruite depuis la révolution, celles des Touffaux, de Verrye, de Chétigné, de Saint-Vétérin de Gennes, de Distré et de Saint-Hilaire, près Saint-Florent, avaient été construites avant le *ix<sup>e</sup>* siècle et étaient ainsi devenues le chef-lieu des plus anciennes paroisses du pays.

On peut encore citer, comme existant à cette époque, l'ermitage de Saint-Macé, près Trèves.

L'église de Blou paraît avoir été commencée dans le siècle suivant.

C'est au *x<sup>e</sup>* siècle aussi qu'un moine, nommé Absalon, rapporte en Anjou les reliques de saint Florent et vient les déposer dans une grotte du coteau, non loin de l'église Notre-Dame-de-Nantilly. Là se trouvait un ermitage donné un siècle auparavant aux moines de Saint-Florent-le-Vieil, par le roi Charles le Chauve. Bientôt, Thibault, comte de Blois et seigneur de Saumur, comprenant bien que la présence de ces pieuses reliques serait très-avantageuse au pays par l'affluence des pèlerins qu'elles attireraient, fait construire, près du château, un monastère dans lequel on transporte les os de saint

Florent, le 2 mai de l'an 950. De nouveaux habitants viennent s'établir autour du monastère, et Saumur devient peu à peu une petite ville, protégée par son château, alors nommé *Truncus*, et par une première enceinte de murailles.

Les moines restèrent près du château jusqu'en l'année 1025, époque à laquelle le comte d'Anjou, Foulques Nerra, s'empara de Saumur et brûla l'abbaye.

LOUIS RAIMBAULT, vétérinaire.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

L'Empereur, qui ne laisse jamais sans récompense un service rendu, vient de nommer colonel d'artillerie M. le lieutenant-colonel Treuille de Beaulieu, directeur de l'atelier de précision, pour la part capitale qu'il a prise à la création du nouveau système des canons rayés, qui, dès l'année 1842, avait déjà été de sa part l'objet d'études suivies et d'ingénieuses théories que l'expérience a pleinement confirmées. (Moniteur.)

Londres, 5 août. — Le *Times* publie, dans sa deuxième édition, des nouvelles de Calcutta du 5 juillet. Ces nouvelles annoncent que toutes les recrues du dépôt de Barakpore ont été renvoyées, ainsi que le 5<sup>e</sup> régiment européen, à l'exception de 40 hommes rentrés dans le devoir. Les récalcitrants seront jugés par une cour martiale.

Les insurgés du Népal, réduits à la plus grande misère, se montrent sur la frontière d'Oude, d'où ils sont repoussés. — Havas.

#### BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 28 juillet au 4 août.

La Bourse, que nous avons laissée languissante et predisposée à la baisse, a pris une allure ferme et résolue. Les affaires se sont réveillées; les demandes, arrivant avec un vif empressement, l'ont emporté sur les offres dans de notables proportions, et les prix des valeurs ont obtenu une avance prononcée.

Mais cette reprise n'a pas tardé à rencontrer, par suite de réalisations, une résistance qu'elle n'a pas vaincue. Les cours se sont affaiblis, et le marché est retombé dans le calme habituel à cette époque de l'année. Cependant toutefois que, si la hausse n'a pu se maintenir, il a été impossible à la baisse de faire de sensibles progrès. Mardi même, une animation subite a reparu à la Bourse, et les prix se sont améliorés. Aujourd'hui le marché est redevenu inactif.

Les recettes brutes des chemins de fer, pendant la 29<sup>e</sup> semaine de l'année, sont inférieures de 93,482 fr. à celles de la précédente huitaine. Par rapport au produit de la période correspondante de 1838, il y a un accroissement de 532,979 fr.

Les variations de la cote des chemins de fer pendant la semaine écoulée se résument ainsi :

Orléans, 1,533 à 1,560; Nord nouveau, 818 à 820; Est, 647 50 à 653; Paris-Méditerranée, 561 25 à 572 50; Midi, 520 à 515; Lyon-Genève, 523 à 532 50; Dauphiné, 500 à 510; Béziers, 162 50 à 170. — Nous retrouvons le Nord ancien à 950, l'Ouest à 555; les Ardennes anciennes à 440, et les nouvelles à 470.

Chemins autrichiens, 567 50 à 568 75; Russes, 501 25 à 500; Sardes, 407 50 à 410; Romains, 570 à 580; Sud-Autriche, 360 à 363; Saragosse, 443 à 452 50.

Les actions de la Banque de France ont baissé de 2,875 à 2,850. Le Comptoir d'escompte s'est maintenu à 670 sans variations. Les actions du Crédit foncier se sont cotées de 630 à 652 50; les obligations foncières 4 0/0 à 460; celles 3 0/0 à 440, et les promesses à 990. Le cours du Crédit mobilier a progressé de 820 à 828 75.

La Caisse Mirès est en baisse de 230 à 240, et le Comptoir Bonnard de 48 75 à 46 25. Il ne s'est pas engagé d'affaires sur les autres caisses particulières.

Les Messageries impériales (services maritimes) restent invariables à 550, et les actions de la Compagnie maritime, à 180. Le cours des Ports de Marseille a monté de 145 à 150, et celui de la Compagnie générale des Eaux, de 202 50 à 205.

On a négocié le Gaz parisien de 820 à 805; la Compagnie immobilière de Paris, de 100 à 98 75; le lin Maberly, à 610; l'usine Cail, à 680; la Vieille-Montagne, de 527 50 à 550; la Silésie, à 120; les Docks à 175 75; les Omnibus de Paris, de 890 à 885; les Omnibus de Londres, de 58 75 à 40, et les Voitures de la Compagnie impériale, de 28 75 à 30. — A. DUPONT.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

#### BOURSE DU 4 AOUT.

5 p. 0/0 hausse 08 cent. — Fermé à 69 50

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 96 75

#### BOURSE DU 5 AOUT.

5 p. 0/0 hausse 45 cent. — Fermé à 69 75

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 97 00

P. GODET, propriétaire-gérant

son de plus, fortune oblige.

— A quoi oblige-t-elle?...

— A ne pas déroger et à grandir.

— Du tout, à réparer les torts du hasard et à récompenser les nobles actions.

— Que vous êtes chevaleresque. Décidément vous voulez que je nomme le candidat que je voulais écarter. Mais franchement si je n'ai pas dit son nom, c'est que, depuis un quart d'heure, je le trouve assez clairement désigné.

Adrienne rougit encore, et ses beaux cils voilèrent l'éclat de ses yeux.

— Une raison m'arrête, mon enfant; on me blâmerait. Un tuteur est tenu à plus de circonspection qu'un père.

— Ne suis-je pas maîtresse de mes actions, de ma fortune, de mes sympathies? dit la créole avec une soudaine vivacité; n'y a-t-il pas vingt motifs plausibles contre une mauvaise raison! communauté d'origine, égalité de naissance, un beau nom, du cœur, du courage, un désintéressement sans bornes, de grandes qualités personnelles...

Adrienne s'arrêta dans son énumération en voyant le sourire narquois de son tuteur, elle était troublée et confondue d'avoir laissé ses paroles traduire sa pensée.

— Tenez, mon enfant, voici qui nous dispense de prononcer un nom, voyez!

Le geste bienveillant de M. Lenoir signalait à l'extrémité de la percée, d'où l'on voyait le perron de l'habita-

tion, un jeune homme qui s'avancait dans le jardin.

— Que faudra-t-il que je réponde? ajouta-t-il à demi-voix.

Adrienne laissa échapper un regard qui disait tout haut ce que la bouche voulait taire.

— Venez donc, M. d'Arjuzan, dit M. Lenoir en marchant au devant du nouvel arrivant, pendant qu'Adrienne se remettait de la confusion que lui causait la coïncidence.

Avec la promptitude qui caractérise les esprits résolus et l'habitude du monde, M<sup>lle</sup> de Rouvière reprit promptement sa gaieté et sa présence d'esprit. Elle reçut les hommages de M. d'Arjuzan avec une politesse gracieuse qui servait de complément à la conversation.

Malgré sa réserve, M. Lenoir ne put retenir un mouvement de triomphe dont l'apparence complexe eût paru étrange à la jeune fille si elle eût pu en analyser le caractère.

Cette expression, surprise par le prétendant, produisit sur lui l'effet d'un éblouissement. Il parut saisi par le succès que semblait indiquer la tenue du tuteur.

Après l'échange de quelques gracieusetés, la jeune fille quitta le jardin pour monter dans son appartement. Les deux hommes entrèrent dans le cabinet de M. Lenoir.

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

### VENTE MOBILIÈRE.

POUR CAUSE DE DÉPART.

Le dimanche 7 août 1859, à midi, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur, à la manutention militaire de Saumur, rue de la Fidélité, à la vente publique aux enchères du mobilier de M. HUEZ, officier comptable à l'École impériale de Saumur.

Il sera vendu :

Lits en acajou et en fer, armoire à glace, canapé, fauteuils, chaises garnies, fauteuils-ganache, pendule, guéridon, tables de salle à manger, tables de toilette et autres, tabouret de piano, buffet, armoire, et objets de cuisine, etc., etc.

(On paiera comptant, plus 5 p. 0/0).

### A VENDRE

A RENTE VIAGÈRE,

### MAISON ET CLOS DE VIGNE,

Contenant environ 27 ares 50 centiares, situés à Saumur, rue du Presoir-Saint-Antoine.

Plus 2,000 francs à placer aussi à rente viagère.

S'adresser à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (329)

### A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 31 juillet, à midi,

En l'étude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur,

Une MAISON, avec cour, jardin, remise, écurie et servitudes, sise à Saumur, rue de la Porte-Neuve, n<sup>o</sup> 3, autrefois occupée par M<sup>me</sup> veuve TOCHÉ.

On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication.

On entrera en jouissance de suite. Toutes facilités seront accordées pour les paiements. (332)

### A AFFERMER

LA MINOTERIE

DE DESMOULINES,

Située près Airvault (Deux-Sèvres), sur un ruisseau ne manquant jamais d'eau, ayant quatre paires de meules anglaises.

S'adresser à M. MATHIEU, notaire à Airvault, ou à M. FOURREAU, propriétaire audit lieu. (326)

### A VENDRE ou A LOUER

Présentement,

### UNE MAISON,

Rue Cendrière, 7.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve RALLET.

### A VENDRE

1<sup>o</sup> Deux petites FERMES, commune de St-Lambert.

2<sup>o</sup> Et le GRAND JARDIN de Nantilly, qui sera divisé au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

### A CÉDER

Pour cause de départ :

1<sup>o</sup> Lunette Bardou, objectif achromatique 00, 72; 2 oculaires célestes, 2 terrestres, support en cuivre, boîte en noyer fermant à clef.

2<sup>o</sup> Appareil photographique Gaudin, en acajou, petit modèle; objectif achromatique, notices, produits chimiques n'ayant jamais servi, et boîte.

Le tout neuf et de qualité supérieure.

S'adresser au bureau du journal.

### A LOUER

Présentement,

Une MAISON, fraîchement décorée, avec cour, remise, écurie et jardin, rue du Palais-de-Justice.

S'adresser à M. NANCEUX. (334)

### AVIS.

M. DIXMIER, ancien syndic des huissiers à Saumur, prévient le public qu'il vient d'établir un cabinet d'affaires en cette ville, rue du Portail-Louis, n<sup>o</sup> 42.

Il s'occupera des recouvrements difficiles et éloignés, d'affaires litigieuses, liquidations judiciaires, réunion de créanciers, faillites; représentera les parties devant MM. les juges de paix, fera les arpentages, expertises, états de lieux, pétitions, correspondances à l'étranger; dressera des arbres généalogiques pour les successions, et achètera les créances sur l'armée, etc., etc. Du reste, ses études et sa longue expérience des affaires le mettent à même de répondre à beaucoup de consultations. (345)

M. MAUBERT, huissier à Saumur, demande un SECOND CLERC. (346)

M. SIMON, huissier, demande un principal CLERC. (355)

### A VENDRE

### UN BON PIANO.

S'adresser au Bureau du journal.

CHEZ VICTOR DALMONT, ÉDITEUR,  
Précédemment Carilian-Gœury et V<sup>o</sup> Dalmont,  
LIBRAIRE DES CORPS IMPÉRIAUX DES PONTS-ET-CHAUSSEES ET DES MINES,  
Quai des Augustins, 49, à Paris.

LES

# INONDATIONS

EN FRANCE

DEPUIS LE VI<sup>e</sup> SIECLE JUSQU'A NOS JOURS.

## RECHERCHES ET DOCUMENTS

CONTENANT :

Les Relations contemporaines, les Actes administratifs, les Pièces officielles, etc., de toutes les époques; avec détails historiques sur les quais, ponts, digues, chaussées, levées, etc.; suivis de **Tableaux synoptiques** par bassin, de l'hydrographie générale de la France; et d'un **Index bibliographique** des ouvrages anciens et modernes traitant de la matière;

PUBLIÉS, ANNOTÉS ET MIS EN ORDRE POUR SERVIR AUX ÉTUDES HISTORIQUES, STATISTIQUES, SCIENTIFIQUES, ET TOPOGRAPHIQUES DES INONDATIONS,  
Par M. MAURICE CHAMPION.

2 forts volumes in-8<sup>o</sup>. — Paris, 1858. — Prix : 15 francs.  
(Le tome 1<sup>er</sup> est en vente, le tome 2 paraîtra prochainement.)

BUREAUX,  
Rue St-Joseph, 20,  
A LYON.

## LA FRANCE

ABONNEMENT :

Un an. . . . . 9 fr.

Six mois. . . . 5

LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE.

DIRECTEUR : Adrien PELADAN.

Ancien rédacteur en chef de l'Étoile du Midi, de plusieurs académies.

Défendre les vérités éternelles, glorifier le Bien, le Vrai, le Beau, exalter les nobles caractères, les sentiments sublimes, flétrir les penchants mauvais, restaurer les croyances, ranimer les énergies de l'âme, interpréter vivement cette synthèse de tous les principes qui élèvent par des travaux dûs à la plume d'écrivains d'élite : tel est, en abrégé, le programme de la *France Littéraire*, qui paraît le samedi, et qui renferme au bout de l'année la matière de 25 vol.

## HISTOIRE DE PARIS

ET

### DE SON INFLUENCE EN EUROPE

Depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours,

COMPRENANT

L'HISTOIRE civile, politique, religieuse et monumentale de cette ville, au double point de vue de la formation de l'UNITÉ NATIONALE de la France et des progrès de la civilisation dans l'Europe occidentale,

Cinq volumes in-8<sup>o</sup> illustrés.

Par A.-I. MEINDRE.

A PARIS, chez l'Auteur, rue de Grenelle-Saint-Germain, 66, et chez MM. DEZOBRY et MAGDELEINE, libraires, rue du Cloître-St-Benoist, 10.

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

6<sup>e</sup> Année. — DEUX numéros par mois AU LIEU D'UN, sans augmentation de prix.

### ABONNEMENTS

Un an, 6 mois.  
PARIS . . . . . 15f. 8f.  
DÉPARTEMENTS . . . . . 18f. 10f.  
Corse, Algérie }  
Étranger, selon le tarif postal.

# LA FRANCE ÉLÉGANTE

JOURNAL DES DAMES ET DES SALONS.

BUREAUX A PARIS  
Rue Ste-Anne, 64.

Envoyer franco au Directeur un bon de poste ou sur Paris, ou s'adresser aux Libraires et aux Messageries.

La France élégante, voulant justifier par tous les sacrifices en son pouvoir la place qu'elle a su prendre au premier rang des publications du même genre, vient d'inaugurer sa sixième année d'existence par la réalisation d'améliorations dont l'importance ne peut manquer de lui valoir un grand nombre de sympathies nouvelles. — Renonçant à toutes ces primes plus ou moins trompeuses, à l'aide desquelles le public a été trop souvent dupé, la France élégante a trouvé, dans son succès européen, le secret de paraître deux fois par mois au lieu d'une, et non-seulement de doubler, par le seul fait de sa périodicité plus fréquente, nombre le et la valeur des annexes de broderies, de gravures et de musique, mais encore de donner à sa rédaction un éclat que chercherait vainement à atteindre toute publication rivale.

La France élégante publie dans le courant de chaque année : — 1<sup>o</sup> 24 numéros, format grand in-8<sup>o</sup>, édition de luxe, texte encadré et avec une couverture de couleur; — 2<sup>o</sup> 25 à 30 gravures de modes inédites, coloriées et dessinées par M<sup>me</sup> Héloïse LELOIR; — 3<sup>o</sup> 15 planches de dessins de broderies par les premiers dessinateurs en ce genre; — 4<sup>o</sup> 15 planches de patrons de robes, manteaux, chapeaux, lingerie, vêtements d'enfants; — 5<sup>o</sup> 4 à 6 planches de tapisserie coloriée ou de dessins pour crochet, filet et tricot; — 6<sup>o</sup> Environ 40 morceaux de musique, de chant et de piano; — 7<sup>o</sup> et une multitude d'ouvrages de fantaisie en tous les genres pour dames et demoiselles.

Quant à sa rédaction, il suffira de citer les noms qui figurent dans ses colonnes pour nous dispenser de tout éloge.

C'est ainsi qu'après avoir publié BERTHE, par Pierre ZACCONE, elle a commencé, le 15 septembre dernier, un des plus charmants romans de Paul FÉVAL, intitulé le CAPITAINE SIMON. Immédiatement après, viendront successivement DELPHINE, par M<sup>me</sup> Clémence ROBERT, puis un roman de Méry, puis des Nouvelles de MM. Jules SANDEAU, Elie BERTHET, Edmond ABOUT, Alfred DES ESSARTS, PONSON DU TERRAIL, Etienne ENAULT, Jules KERCOMARD, M<sup>me</sup> Anaïs SÉGALAS, la comtesse DASH, Maria DELCambre, etc., etc.

On peut donc affirmer sans exagération qu'il n'est pas de recueil qui puisse offrir de pareils avantages à ses abonnés.

En cours de publication depuis le 15 septembre : LE CAPITAINE SIMON, par Paul FÉVAL.

On s'abonne en adressant un bon sur la poste à l'ordre du Directeur de la FRANCE ÉLÉGANTE, rue Sainte-Anne, 64, à Paris.